

Des salarié-e-s toujours mobilisé-e-s face à une direction invisible, mais agressive !



Salarié-e-s devant la société Astek Sud-Est, mardi 3 septembre

Mardi, une trentaine de salarié-e-s se sont regroupé-e-s devant le siège de leur société, **Astek Sud-Est**. Au même moment, une distribution de tracts et une rencontre avec les salarié-e-s avait lieu devant le siège du **Groupe Astek**, à Boulogne.

Le message a eu du mal à circuler en cette période de rentrée de vacances, mais pourtant deux rassemblements ont pu se tenir, à **Sophia Antipolis** et à **Boulogne**. Après **quatre journées de grève entre mars et juin 2013**, cette journée de rassemblement se tenait 1h avant la convocation de deux représentants du personnel à la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Grasse. (*)

Les salarié-e-s ont tenu à rappeler que malgré cette volonté d'intimidation de leur direction, et cette attitude répressive vis-à-vis de deux salariés impliqués dans la défense des droits de leur collègues, leurs revendications tenaient toujours.

M Platano, vous n'avez pas répondu à nos réclamations !

M Platano, arrêtez la répression sur nos représentants du personnel !

Respect de nos droits, écoute de nos attentes, gestion de nos carrières, transparence sur le fonctionnement de notre entreprise et la manière dont les décisions sont prises, meilleure répartition des bénéfices passant par des augmentations collectives... ces demandes sont raisonnables, et pourtant aucune n'a été satisfaite !

A ce jour, Franco Platano a seulement entrepris de licencier deux représentants des salarié-e-s avant de se raviser et leur envoyer de simples rappels à l'ordre, puis de les attaquer au pénal. Il n'a en outre ni répondu au *Sénateur-Maire de Valbonne*, ni au *Sous-Préfet de Grasse* qui avaient demandé à le rencontrer.

Nous attendons d'autres réactions de notre direction ; nous ne baisserons pas les bras !

Avec la rentrée, notre section SUD Astek attend prochainement des informations en provenance des services de l'État, tels que l'*Inspection du Travail*, la *Direction Départementale du Travail* et le *Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social*.

Notre section travaille enfin avec son avocate à des actions collectives en justice pour faire respecter les droits des salarié-e-s. Si vous souhaitez participer avec nous à défendre nos droits, rejoignez-nous !

Jeudi 5 septembre 2013

Flash'Actu ! Article à lire sur *Le Monde* : « Peut-on clamer publiquement que son patron est un escroc ? »

Jean-Luc Bernard, notre actionnaire, a quitté son poste de *Président d'Astek Sud-Est* fin août : **Changement de politique sociale ? Retrait stratégique d'une position pénalement peu sûre ? des réponses bientôt...**

* La prochaine audience, de plaidoirie, aura lieu vendredi 29 novembre 2013 matin.

Nos deux collègues disposent donc de moins de trois mois pour préparer leur défense. Soutiens et témoignages sont les bienvenus.